



Communiqué de l'Union Syndicale Départementale Santé Action Sociale des Bouches-du-Rhône

Alors que l'épidémie est présente sur notre territoire depuis plusieurs semaines, de très nombreux professionnels de la santé et de l'action sociale ne disposent toujours pas des moyens de protection indispensables.

Certains, en contact direct avec des personnes malades ou testées positives sont sommés de travailler sans masque FFP2 ou FFP3, seuls modèles en capacité de les protéger.

Dans les maisons de retraite ou les Etablissements médico-sociaux, c'est le plus souvent un seul masque chirurgical par jour voire pas de masque du tout.

Dans une puissance mondiale comme la France, les Hôpitaux en sont réduits à lancer quotidiennement des appels aux dons.

Cette situation est absolument intolérable.

Alors que la population est confinée depuis plus de 3 semaines pour ralentir la propagation de l'épidémie, que les contrôles et la répression se renforcent, l'Etat met délibérément en danger la vie des professionnels de santé et de l'action sociale, celle des patients et résidents dont ils s'occupent, celle de leurs proches et au delà, de l'ensemble de la population, en totale irresponsabilité et toute impunité.

L'USD Santé Action sociale 13 appelle tous les agents et salariés qui relèvent de son champ professionnel à exercer leur droit de retrait en l'absence de protection ou face à un danger grave et imminent.

Elle exige la réquisition des établissements médicaux privés et des entreprises afin de produire dans l'urgence les masques, respirateurs et tout le matériel nécessaire pour sauver des vies.

Elle exige également des informations claires et précises sur les livraisons dans les Etablissements de tout le matériel de protection nécessaire.

USD CGT Santé et Action Sociale des Bouches du Rhône
23, Bd Charles Nédélec 13003 Marseille
Tél : 04 91 08 17 69 Mail : usd.sante.as@wanadoo.fr